



Poste vacant au Lycée Français de Fribourg en Brisgau au 01.09.2020

Discipline: ANGLAIS

Statut : Personnel de droit local

Nature des fonctions :

Professeur du second degré. Poste à temps plein (18 heures). Enseignement en collège et lycée à des élèves français, allemands et franco-allemands. Programmes spécifiques préparant au Baccalauréat Franco-Allemand.

Expérience et/ou aptitude requise :

- Expérience de l'enseignement en collège/lycée.
- Très bonne maîtrise de la discipline concernée.
- Bonne connaissance de la langue allemande nécessaire également car le corps enseignant est majoritairement allemand.
- Grande ouverture d'esprit.
- Implication forte dans la vie de l'établissement et dans les équipes disciplinaires biculturelles.
- Capacité d'adaptation à un établissement binational de droit scolaire allemand.

Statuts et recrutement au LFA

Candidature à un emploi de droit local

Les recrutés locaux, qui ne doivent pas nécessairement être de nationalité française, sont engagés par la section française du Lycée Franco-Allemand, avec lequel ils signent un contrat conforme au droit allemand.

Les candidatures sont à déposer auprès du secrétariat du Lycée Franco-Allemand, au fur et à mesure des postes à pourvoir, ou bien pour d'éventuels remplacements. Les candidatures spontanées sont les bienvenues.